

LE JOURNAL DES ASNIÉROISES  
ET DES ASNIÉROIS

N°143 - MARS 2024



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*entre Nature et Histoire*

# L'Actu



Installation du Conseil  
Municipal des jeunes - PAGE 3



Sondage pour l'ouverture  
du centre de loisirs en août  
PAGE 3



Travaux de  
désimperméabilisation  
des sols  
PAGE 6

**SPORTIVES ET ENGAGÉES**

Altruisme et  
dépassement de soi



## Le mot du Maire



Chères Asniéroises,  
chers Asniérois,

*Avec le printemps, vient le temps du renouveau... Renouveau aussi pour L'Actu qui s'offre un nouvel habit de jeunesse après quatre ans de mandat. « Le journal des Asniéroises et des Asniérois », telle est la ligne éditoriale qui anime cette nouvelle formule.*

*Aller à votre rencontre, partager vos succès, vos passions et vos engagements tout en continuant de vous informer sur notre action municipale, de témoigner des événements passés et de présenter ceux à venir... autant de missions auxquels souhaite encore mieux répondre L'Actu.*

*Nous avons revu ses rubriques afin de vous permettre de mieux vous repérer et de gagner en cohérence. Nous avons également souhaité cette nouvelle maquette plus dynamique et confortable à lire. Ainsi, est-elle mieux aérée et plus abondamment illustrée.*

*Si L'Actu demeure la vitrine de la qualité de vie asniéroise, par ailleurs remarquée dans le classement des « Villes et villages dans lesquels il fait bon vivre », ce journal est avant tout le vôtre.*

*C'est pourquoi, il se veut aussi collaboratif et je vous invite en ce sens à nous faire part de votre propre actualité.*

*De même, une photo depuis un portable est vite prise et la nature, comme la faune qui la peuple, peuvent peut-être vous inspirer quelques instantanés éventuellement publiables.*

*N'hésitez pas à adresser vos informations par mail à l'adresse électronique suivante : [lacturedaction@aso95.fr](mailto:lacturedaction@aso95.fr).*

*Bonne lecture et bon printemps !*

**Eric Therry**

Maire d'Asnières-sur-Oise

## LE CHIFFRE DU MOIS :

# 12



**VILLES & VILLAGES  
où il fait bon vivre**

Pour la première fois de son histoire, **Asnières-sur-Oise** figure dans le classement des villes de plus de 3 000 habitants des « **Villes et villages dans lesquels il fait bon vivre** ». Notre village **se classe 12<sup>e</sup> dans la vallée de l'Oise**. La qualité de vie qui nous est chère à tous se voit ainsi remarquée, c'est là un motif de fierté... Mais ce qui compte avant tout, c'est qu'elle reste notre priorité ! ■

## PORTAGE DE REPAS : CHOISISSEZ VOTRE PRESTATAIRE

A compter du 2 mars 2024, la convention entre le CCAS et Iroise Repas est résiliée. Celle-ci fait suite aux soucis constatés durant l'été 2023 dans les cuisines du prestataire. Dorénavant chaque administré reste décisionnaire du choix de son prestataire de portage de repas. Les conditions d'accès à ce service, les tarifs et le barème restent à l'identique. ■

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE ET ATTESTATIONS POUR LES JEUNES

Vous êtes Français et vous avez 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...), on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire). Vous obtiendrez les réponses à toutes ces questions en entrant le lien suivant sur votre navigateur internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> ■

## LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections Européennes, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Cette inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin. Pour mémoire, les élections européennes se déroulant le dimanche 9 juin 2024, il est donc nécessaire de procéder à votre inscription avant le mercredi 1<sup>er</sup> mai. ■

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES : C'EST JUSQU'AU 29 MARS

Inscriptions scolaires ouvertes pour les enfants nés en 2021. Pensez à prendre rendez-vous en mairie avant le 29 mars. ■

## INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Sensibiliser et responsabiliser les jeunes Asniérois à la vie de leur village, recueillir leurs idées et susciter leurs initiatives, telle est la démarche qui a incité Eric Therry, Maire d'Asnières-sur-Oise à conduire le 2 février dernier, l'installation de son jeune collègue : Anastasia Park (maire); Léo Hass-Labarthe est élu adjoint à la commission vie quotidienne et communication et Mariam Chadli est

élu adjoint à la commission sécurité, environnement et solidarité. Rappelons que le conseil municipal des jeunes a un rôle consultatif qui consiste à présenter différentes propositions sur la vie de la commune en matière d'environnement, de solidarité, de cadre de vie et d'animation... Et puis la vérité ne sort-elle pas parfois de la bouche de nos enfants ! ■

## OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS FIN AOÛT : QU'EN PENSEZ-VOUS ?



Le service Enfance Jeunesse souhaite connaître votre avis sur l'ouverture d'une semaine d'accueil de loisirs du 26 au 30 août 2024. Partagez vos préférences en répondant à notre sondage disponible sur le site avant le 25 mars. ■

## Le billet d'Henri Poirier en charge de l'élaboration de notre PLU



### TOUT SAVOIR SUR LE RÈGLEMENT ÉCRIT

Parmi les documents composant un PLU, les Règlements « Écrit » et « Graphique » sont les plus connus et utilisés par les administrés. Un PLU peut se diviser en quatre grandes catégories de zones :

- Les zones urbaines : U
- Les zones à Urbaniser : AU
- Les zones Agricoles : A
- Les zones naturelles : N

Chaque zone peut se subdiviser selon les nécessités des communes. Par exemple, concernant la zone Urbaine (U) de notre commune d'Asnières-sur-Oise, celle-ci se décline en zones Uga, Ugb, Uht, etc.

Le règlement « écrit » quant à lui, traduit les orientations définies dans le Plan Aménagement de Développement Durable (PADD) sous forme de règles précisées par plusieurs articles.

Il est propre à chaque zone principale ou zone subdivisée. Aujourd'hui, l'équipe municipale et les services de la ville œuvrent à la modernisation du PLU. Notre objectif est d'en clarifier et simplifier sa lecture pour nos concitoyens. Si ce règlement écrit vise à être facilement compréhensible par tous, il restera néanmoins précis et fidèle à la réglementation. Cela afin d'éviter toute forme d'interprétation inappropriée.

Il sera ainsi demandé au bureau d'études d'en illustrer les principales règles, voire toutes si possible. Il s'agit de compléter ou d'expliquer chacune d'elles de la manière la plus pertinente par une forme qualitative ou quantitative. Ces illustrations auront principalement une valeur explicative et pédagogique. En application du Code de l'Urbanisme, dans certains cas, il pourra être indiqué qu'une illustration à une valeur réglementaire.

Prochaine édition de l'Actu : le Règlement Graphique ou Plan de Zonage. ■

## PARCOURS

# Sportives et engagées, jusqu'au bout d'elles-mêmes... et du monde.

Nous pouvons les croiser dans nos rues et nos forêts, quel que soit le temps, tant que le leur est libre, ils courent et tracent leur route sans que rien ne puisse les arrêter... à part quelques questions de L'Actu qui les a rencontrés entre deux reprises de souffle. Quelques questions à Aurélie et Barbara.

## AURÉLIE : COURIR POUR EXISTER

Militaire et pompier volontaire à Viarmes, Aurélie Verrier a 35 ans et vit à Asnières-sur-Oise depuis 7 ans. Elle court d'abord pour le plaisir avant de s'inscrire dans un club d'athlétisme, en quête des performances les plus extrêmes. Pari gagné jusqu'au bout du monde.

### MAIS QU'EST-CE QUI FAIT COURIR AURÉLIE ?

Pour le savoir, c'est très simple, il vous suffit de vous entraîner avec elle ! Aurélie invite les jeunes Asniérois âgés de 16 ans à 18 ans à venir librement l'accompagner durant ses entraînements\*.

Pour en savoir plus, veuillez adresser un courriel à l'adresse suivante : [lacturedaction@aso95.fr](mailto:lacturedaction@aso95.fr).

La rédaction de L'Actu transmettra à notre marathonienne qui vous fixera date et point de rendez-vous.

\*Sous votre seule responsabilité.

**L'Actu :** - Comment est née cette passion de l'endurance et de vous dépasser ?

**Aurélie :** En me prenant au jeu ! Tout a commencé avec un premier Marathon à Amsterdam, puis un premier trail de 72 km Saint-Étienne-Lyon. Je me présentais alors sur la ligne de départ à la dernière minute, sans réelle préparation, ni connaissance du tracé et du milieu... de moi-même, ajouterai-je. Et puis au fil des années, j'ai cherché à faire plus long et plus longtemps. J'ai très vite compris que l'ultra performance, cela ne s'improvisait pas !

**L'Actu :** - Justement, comment vous préparez-vous ?

**Aurélie :** Je prépare en moyenne 4 ou 5 courses dans l'année avec différents objectifs. Lors de mes périodes d'entraînement, je cours la plupart du temps très tôt le matin pour pouvoir aller travailler ensuite et je fais mes sorties longues le week-end quand je ne suis pas de garde pompier. Je dois souvent jongler avec le manque de temps.



## DES ASNIÉROIS À VOTRE SERVICE



### MARLÈNE BORNET

**Votre nouvelle conseillère en immobilier**

Asniéroise depuis 2006, Marlène Bornet a souhaité joindre l'utile à l'agréable en exerçant son activité de conseillère immobilière depuis notre village qu'elle apprécie tant et dont elle connaît le moindre recoin. Elle a ainsi rejoint le réseau IAD en octobre 2023. Estimation, vente et la mise en location de biens immobiliers à Asnières-sur-Oise et aux alentours, Marlène vous accompagne dans tous vos projets immobiliers et saura répondre sur mesure à chacun de vos besoins.

Un service toujours gagnant !

Tél. : 06 09 02 71 08 - Mail : [marlene.bornet@iadfrance.fr](mailto:marlene.bornet@iadfrance.fr)

**L'Actu : - Aujourd'hui, vous n'imaginez par votre vie sans la course à pied. Qu'est-ce que cela vous apporte ?**

**Aurélié :** Cette sensation exceptionnelle de passer la ligne d'arrivée, après plusieurs heures ou jours parfois sans dormir. Le bonheur d'avoir tenu le coup, d'être toujours debout, ce sentiment d'extase surpassant l'intensité de la douleur. Et puis, il y a bien sûr mes performances personnelles qui s'améliorent au fil des années. Tout comme la gestion du corps et de l'esprit.

#### ET SI SOPHIE LA GIRAFE FAISAIT LE TOUR DU MONDE !

Portant les couleurs d'Asnières-sur-Oise, Aurélié se prête aussi au jeu de notre poupée-fétiche qu'est Sophie la girafe. Ainsi l'Actu suivra-t-elle régulièrement les courses de notre ambassadrice chaussée de « runnings » sur les chemins du monde entier... Et comme vous pourrez le constater, notre fameuse girafe pourrait bien courir à côté d'elle. Clins d'œil à venir.

**L'Actu : - Que retenez-vous de toutes les magnifiques courses que vous avez effectuées ?**

**Aurélié :** J'ai en effet eu la chance de participer à des courses dans des endroits magnifiques telles que l'Ardèche, les Pyrénées ou la Diagonale du Fou à La Réunion. Mais ce n'est pas qu'une aventure personnelle, elle est aussi humaine. J'ai aussi pu rencontrer des sportifs formidables et passionnés, entourés de bénévoles dévoués et aux petits soins 24 heures sur 24.

**L'Actu : Quels vœux vous formulez-vous pour les années à venir ?**

**Aurélié :** Je souhaite avoir encore les conditions physiques et mentales pendant de nombreuses années. Une ambition : passer le cap des 250 km de courses et même plus ! Et puis courir encore et toujours, partout où cela est possible. L'ultra endurance, c'est ma vie ! ■

## COURIR POUR LES AUTRES AVEC BARBARA



**Barbara Jouvhomme dirige un cabinet d'esthéticienne à Noisy-sur-Oise. Également Asniéroise, elle s'entraîne ardemment autour de chez elle, à la course d'endurance. Son objectif : participer au Marathon de Paris, le 7 avril 2024, en endossant un dossard solidaire au bénéfice de l'association « Enfants du Mékong ». Une véritable « esthétique » de vie fidèle aux valeurs de l'olympisme... et surtout concrète !**

**L'Actu : - Pourquoi une telle initiative ?**

**Barbara :** Il y a bien sûr le défi sportif que je m'entraîne à relever mais aussi le sens que je souhaite lui donner. Je désire transformer chaque kilomètre de ma course en un pas vers un monde meilleur. Enfants du Mékong est une cause qui me tient particulièrement à cœur. Cette association française œuvre depuis 1958 pour scolariser les enfants les plus pauvres en Asie du Sud-Est. Chaque don compte pour soutenir ses actions, c'est pourquoi je me suis fixé un objectif de collecte de fonds d'au moins 420 euros.

**L'Actu : - Qu'attendez-vous des Asniérois ?**

**Barbara :** Leur soutien signifie beaucoup pour moi et pour Enfants du Mékong. Peu importe la somme, chaque don nous rapproche de notre objectif et a un impact réel. En soutenant mon défi, ils contribueront directement à la mission et aideront à faire la différence.

**L'Actu – Comment procéder ?**

**Barbara :** C'est très simple et sécurisé, il suffit de se connecter au lien suivant <https://marathon-paris.dossards-solidaires.org/fundraisers/barbara-jouvhomme>, et de procéder à votre don aussi modeste soit-il. Ensemble, nous pouvons aider Enfants du Mékong à atteindre ses objectifs. Je tiens par avance à remercier les lecteurs de L'Actu et les Asniérois de leur générosité. Bien sûr, je les tiendrai informés de mes progrès tout au long de mon entraînement et pendant la course. ■



### VALENTIN DE MORAIS

#### Votre nouvel expert-comptable

C'est en septembre 2023, que Valentin de Morais a ouvert son cabinet d'expertise-comptable à Asnières-sur-Oise. Après avoir été collaborateur d'un cabinet, gagné par l'esprit entrepreneurial et l'envie d'être au plus près de ses clients, il décide de travailler à son compte. Il accompagne désormais les PME et TPE dans l'accomplissement de toutes leurs obligations comptables, fiscales, sociales et juridiques. Les conseiller sur mesure et au quotidien est l'une de ses priorités... A chaque étape de votre projet d'entreprise, sachez compter sur un expert-comptable proche de vous et de chez vous !

Tél. : 06 47 02 58 98 - Mail : valentin@demoraisconseil.fr - www.demoraisconseil.fr

CARTES **POSTALES**



**CARNAVAL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE DU BOIS-BONNET**

À l'occasion du carnaval organisé par l'équipe enseignante de l'école du Bois-Bonnet, ce vendredi 9 février, ce sont près de 70 élèves qui ont défilé aux couleurs des Jeux Olympiques et Paralympiques, dans les rues de Baillon.



**JOURNÉE BIEN-ÊTRE AVEC L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS**

Pilâtes, Sophrologie, Yoga, Qi-Gong, Tai-Chi... le bien-être était bien au rendez-vous début février, grâce à l'Association Sports et Loisirs qui a accueilli une vingtaine de participants. Succès promoteur et nouveaux moments zens à venir.



**GRATI'FRINGUES AVEC EN TÊTE LA PLANÈTE !**

Également début février, l'opération Grati'fringues organisée par l'association En Tête la planète ! sur la Place de l'Eglise. Une opération de libre échange bien dans l'air du temps où les vêtements de seconde main et autres gagnent une nouvelle vie. Le vintage résolument dans le vent et c'est tant mieux pour la planète !



**LA MONTAGNE, ÇA LES GAGNE !**

C'est dans la joie et la bonne humeur que nos jeunes Asniérois ont gagné les alpages, des rêves de batailles de boules de neige et de descente à ski pleins la tête... Quelques devoirs quand même aussi à l'affût, il s'agit bien là de classes, certes de neige !

Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



[ville-asnieres-sur-oise.fr](http://ville-asnieres-sur-oise.fr)



**PLACE DE CUTIGLIANO : ENFIN UN ABRIBUS**

Réclamé par les Asniérois depuis longtemps, l'abri de bus de la Place de Cutigliano a été installé par les services techniques de la commune. Coût de l'opération : **4 943 euros.** ■

**TRAVAUX PLACE DES MARTYRS DE CHÂTEAUBRIANT**

Dans le cadre du projet de la gestion des eaux pluviales, la commune a procédé à des travaux de désimperméabilisation du sol place des Martyrs de Châteaubriant. L'enjeu consiste à réduire le coefficient d'imperméabilisation de la parcelle et en augmentant sa capacité d'infiltration, à favoriser l'infiltration des eaux dans les sols, ce qui permet aussi de recharger naturellement les nappes phréatiques. Montant des travaux : **10 405 euros.** ■



**STATIONNEMENT FACE À L'OFFICE DE TOURISME : RÉFECTION DU PAVAGE**

Les 3 places de stationnement situées sur la Place de l'Eglise en face de l'office de tourisme, ont été consolidées afin de pouvoir

recevoir des véhicules celles-ci ayant été prévues à l'origine pour recevoir que des piétons. Montant de l'opération : **6 525 euros.** ■



**PARKING DELCHET : INSTALLATION D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE**

Financée et installée par le SDEVO (Syndicat Départemental d'Énergie du Val-d'Oise), une borne publique de recharge pour les véhicules électriques est désormais opérationnelle sur le parking de la rue Delchet. Pour parer à l'augmentation du nombre d'utilisateurs de véhicules électriques, le département du Val-d'Oise a décidé de doter le territoire de 160 nouvelles bornes d'ici 2026. La borne sera raccordée prochainement par Enedis. ■

**ROUTE DE ROYAUMONT : TRAVAUX ENEDIS**

Les travaux de remplacement du câble HTA par Enedis progressent depuis la route de Royaumont puis grande rue. Ils visent à améliorer la qualité de distribution de l'énergie. ■



**ABBATIALE DE ROYAUMONT : COUPE DE PEUPLIERS**

L'alignement des peupliers face à l'abbatiale de Royaumont sur les terrains de Monsieur Rothschild a été rasé. Si les raisons réelles de cette coupe et de ce déssouchage sont à ce jour inconnues, nous étions conscients du

mauvais état de ces arbres. Une tentative de replantation partielle a eu lieu en 2020 sans résultat. Le propriétaire recherche actuellement une essence d'arbre pouvant s'adapter au changement de climat. ■

## DES PERMANENCES À VOTRE SERVICE



### BUS DU CIAS

(Centre intercommunal d'action sociale) :  
Besoin d'aide ou de conseils  
pour vos démarches administratives ?  
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale CIAS  
vous accueille dans votre ville sur rendez-vous.  
Prochains rendez-vous  
sur la Place de l'Eglise :  
**Lundi 25 mars**, (9 h 30 à 13 h - 13 h 45 à 16 h 30)  
**Lundi 8 avril** (9 h 30 à 13 h - 13 h 45 à 16 h 30)  
Prise de rendez-vous  
au **06 43 60 03 32 / 06 75 23 65 39**  
ou par mail [cias@c3pf.fr](mailto:cias@c3pf.fr).

### POUR LE CAUE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de  
l'Environnement) et l'ABF (Architecte des Bâti-  
ments de France), contactez le **01 73 24 45 18**.

## RAPPEL



### ABBAYE DE ROYAUMONT :

#### ENTRÉE GRATUITE POUR LES ASNIÉROIS

La communauté de communes Carnelle Pays-de-France a le plaisir de vous rappeler que l'accès à l'abbaye de Royaumont et à ses jardins est gratuit pour les habitants des 19 communes du territoire. Pour visiter librement le monument et vous promener dans ses 3 jardins classés "remarquables" par le Ministère de la Culture, il vous suffit de présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité à l'entrée. ■

## ÉTAT CIVIL\*

### NAISSANCES

Rebecca Berthelot née le 31 janvier 2024  
Matthew Lho né le 16 février 2024  
Julia Andrade née le 20 février 2024

### DÉCÈS

M. CHEVAL Christian le 3 février 2024  
Mme DESPREZ Jeannine le 19 février 2024

\* En fonction des autorisations de publication.



## UN VILLAGE UNI

### Groupe minoritaire du conseil municipal

#### La probité et les élus locaux

L'Observatoire de la SMACL vient de publier son rapport annuel sur « le risque pénal des élus locaux et des fonctionnaires territoriaux ». On constate une augmentation d'élus locaux mis en cause avec une hausse de près de 15 % des poursuites.

Les motifs sont en premier lieu les mises en cause pour « manquements à la probité » qui arrivent en tête devant les « atteintes à l'honneur » et « à la dignité ». Le délit de prise illégale d'intérêts constitue à lui seul 40 % des poursuites pour manquements au devoir de probité contre les élus locaux.

À la décharge des élus, il est possible d'une manière non volontaire d'enfreindre les lois sur la transparence de la vie publique par méconnaissance des textes.

La vigilance des élus est donc indispensable afin de garder la confiance des citoyens.

À titre d'exemple, lors de la dernière réunion du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2024, nous nous sommes interrogés sur une décision du maire concernant la maîtrise d'œuvre pour la requalification de la friche industrielle

Delacoste. En effet, celle-ci a été confiée à un cabinet d'architecte pour un montant 67500 €.

Le code des marchés publics précise les règles applicables pour les marchés de maîtrise d'œuvre. Il est donc prévu qu'entre 15 000 € HT et 90 000 € HT, la publicité doit être suffisante pour permettre une mise en concurrence effective, au minimum soit un affichage en mairie ou/et Presse ou/et Internet.

Nous avons recherché sur le site internet de la mairie et sur les lieux d'affichage cette publicité obligatoire sans succès. Nous avons donc posé la question en réunion de conseil municipal malheureusement la réponse a été très évasive. On nous a communiqué aucun élément qui pourrait nous démontrer que la démarche a été réalisée conformément au code des marchés publics.

Pour rappel, les principes de la commande publique sont la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Nous ne mettons pas en cause, le professionnalisme de l'architecte choisi et ses compétences techniques pour mener à bien ce travail, mais les règles doivent être respectés.



## BIEN FAIRE POUR BIEN VIVRE

### Groupe majoritaire du conseil municipal

La motion relative au projet « MAGEO » concerne la Mise Au Gabarit Européen du chenal de navigation de l'Oise canalisée sur 42 km, ainsi que des rectifications du cours de la rivière afin d'autoriser la navigation des gabarits dits « grands rhénans ». Ce projet vise donc d'une part, à approfondir la rivière pour garantir un mouillage de quatre mètres et d'autre part, à adapter le chenal pour permettre le passage de bateaux au gabarit européen Vb. Facilitant un mode de transport plus écologique, il s'inscrit ainsi dans un programme de liaison fluviale destiné à décongestionner le trafic routier.

Cependant, il vient aggraver les inondations en aval de Creil, affectant l'ensemble du Val-d'Oise jusqu'à la confluence avec la Seine. Son impact sur l'érosion des berges a été souligné, avec un engagement de VNF « Voies Navigables de France » à reprendre les berges érodées ou à fournir une compensation financière. Malgré les réserves exprimées par plusieurs entités depuis plus de 20 ans, le projet avance aujourd'hui vers sa phase d'enquête publique.

Les collectivités du Val-d'Oise tiennent à rappeler les enjeux concernant leur territoire. Elles soulignent l'importance d'un modèle de prévision de crue fiable, surtout pour l'efficacité de l'ouvrage de Verneuil-en-Halatte dans la neutralisation des crues pour le territoire aval.

En ce sens, le conseil communautaire demande que la neutralité hydraulique du projet MAGEO soit certifiée, insiste sur les engagements de VNF concernant les compensations de l'érosion des berges, et réclame d'être informé à chaque avancée du projet.

De plus, il souhaite obtenir la garantie que le modèle de prévision de crue et son adaptation à l'ouvrage de Verneuil-en-Halatte, permettront de neutraliser, de façon efficace et pérenne, l'effet hydraulique de MAGEO.

En résumé, si cette motion met en lumière les préoccupations environnementales et les demandes de garanties formulées par les collectivités du Val-d'Oise face au projet MAGEO, elle reconnaît également son intérêt économique et écologique global.

## Sur votre agenda en Mars

**17**

Puces des couturières par Cousu décousu

**22-24**

Fête foraine de Baillon

**23**

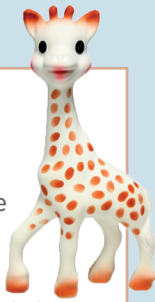
Atelier produits cosmétiques et ménagers par En Tête la planète !

**23**

concert par La Rage'Chœur

**31**

Chasse aux œufs par Co-Education Baillon



Où se trouve Sophie la girafe ? Dans L'Actu de février, je gambadais à l'entrée du Marais de Baillon en page 5. Et cette fois, arriverez-vous à me trouver ?

## en Avril

**6**

2<sup>e</sup> Troc plantes de l'Association Autour du Verger

**14**

Les élus à votre rencontre au marché place de l'Église

### ET SI ON CHANTAIT AVEC LA RAGE'CHŒUR ?

CHORALE La Rage'Chœur

**LA RAGE'CHŒUR**

VOUS PROPOSE UNE SCÈNE PARTAGÉE

**LE SAMEDI 23 MARS 2024 À 20H30**  
**ESPACE JOSETTE JOURDE**

<b>BRASSONS BRASSONS</b> Chants et Guitare	<b>LES 3 CHAPEAUX</b> Trio Jazz
<b>COMEDIE MUSICALE</b> de Méry/Oise Extraits de CABARET	<b>LA RAGE'CHŒUR</b> Chants et Percussions Corporelles

**PARTICIPATION LIBRE AU CHAPEAU**

Une série de concerts à ne pas manquer le **23 mars à 20 h 30** à l'Espace Josette-Jourde, en compagnie de la Rage'chœur qui vous propose sa première scène musicale partagée. A l'affiche : "Brassons-Brassons", le trio jazz "Les 3 chapeaux", "la troupe de Méry-sur-Oise" pour un extrait de "Cabaret" et quelques morceaux choisis dans le répertoire de l'association.

### PUCES DES COUTURIÈRES, ON S'Y PIQUE DE... CURIOSITÉ !

L'association Cousu Décousu organise le 17 mars ses traditionnelles Puces des couturières à l'Espace Josette-Jourde. Un rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de travaux d'aiguilles : couture, tricot, crochet, patchwork, broderie et loisirs créatifs, ainsi qu'une vente d'objets faits main sur le même thème. Un affûteur professionnel sera présent pour les objets coupants allant des ciseaux à la tronçonneuse ou taille-haie...

### PRODUITS COSMÉTIQUES ET MÉNAGERS :

#### apprenez à les faire vous-mêmes

Vous souhaitez utiliser des produits d'entretien et d'hygiène plus sains et qui génèrent moins de déchets ? Venez apprendre à fabriquer vous-mêmes un produit vaisselle et un shampoing solide lors de l'atelier organisé par l'association En Tête la planète ! **le samedi 23 mars de 14 h à 17 h au Coworking.**



### LA FÊTE FORAINE DE BAILLON, C'EST DEMAIN !

Du **22 au 24 mars 2024**, nombre de forains vous attendent pour fêter avec vous le printemps comme il se doit. Comme chaque année, la municipalité est heureuse d'offrir des tours de manège à chaque élève de nos écoles.

**2<sup>me</sup> Troc**

**Plantes et Graines**

**SAMEDI 6 AVRIL 2024**  
À PARTIR DE 9 H. 30

On apporte plants, bulbes, graines.  
On choisit parmi les exposants.  
On échange, on partage, on emporte

**Rien ne se vend, tout s'échange**

Rendez-vous au Verger communal  
rue Edouard-Picard, Asnières-sur-Oise  
[www.autourduverger.fr](http://www.autourduverger.fr)

### CONCOURS DE L'ENVIRONNEMENT C3PF :

#### immersion dans la protection de l'eau

Dans le cadre de la journée communautaire de l'environnement, la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France organise le **25 mai**, un concours de créations sur la thématique « Protection de l'eau » à l'attention des 3-15 ans des 19 communes de l'intercommunalité. Peintures et fresques à réaliser pour les écoliers, affiches de sensibilisation à concevoir par les collégiens et des lots à gagner : tout un programme à l'image d'un sujet qui nous touche tous.